

Renseignements pratiques

DROITS D'INSCRIPTION

Entrée libre mais inscription obligatoire dans la limite des places disponibles

✉ *Inscription en ligne*
<http://europa.unistra.fr>

*organisé en présentiel
et en distanciel*

LIEU DE L'ÉVÈNEMENT

📍 Salle 406 - Faculté de droit
1 place d'Athènes
67000 Strasbourg

CONTACT

fru6703-contact@unistra.fr

ACCÈS DEPUIS L'AÉROPORT

Prendre le train jusqu'à la gare centrale de Strasbourg

ACCÈS DEPUIS LA GARE

Tram C direction Neuhof Rodolphe Reuss
Arrêt « Esplanade »

MANIFESTATION VALIDÉE AU TITRE DE LA FORMATION CONTINUE DES AVOCATS

N° déclaration d'activité : 4267 04090 67

Conception : FRU 6703

Journée des Procédures rapides

2025 : année d'accélération de la justice civile, pénale et européenne

Sous la direction scientifique de Sylvie Pierre-Maurice

Colloque | 17 décembre 2025 | 10h00-17h00



Centre

de **droit privé fondamental** | CDPF

Université de Strasbourg

en partenariat avec



Faculté

de **droit, de sciences politiques et de gestion**

Université de Strasbourg

Discours institutionnels - 10h

I. L'accélération par l'évitement du juge traditionnel 10h10

A. La déjudiciarisation de la saisie des rémunérations (application au 1er juillet 2025)

1. L'avis d'un JEX sur l'ancien système de saisie déjudiciarisée et sur la réforme

Alexey Varnek, Juge de l'exécution, TJ de Toulon - 10h10

2. La réforme et le rôle de la chambre nationale des commissaires de justice

Cédric Kieffer, Directeur juridique, CNCJ - 10h30

3. Précisions sur une nouvelle fonction : le commissaire de justice répartiteur

Floria Alamouti Fard, commissaire de justice répartiteur - 10h50

B. La réforme des MARD (D. 2025-660 du 18 juillet 2025)

Dominique d'Ambra, Professeure émérite, Université de Strasbourg - 11h10 à 11h50

1. Vue générale

2. Le nouveau visage de la médiation

3. La mise en état conventionnelle

Questions

Pause déjeuner - 12h

II. L'accélération par la simplification en droit interne et droit européen 14h

A. Réalité de la simplification de la procédure civile : la magie Magicobus 2 opère-t-elle ? (Décret n° 2025-619, du 8 juillet 2025)

1. La simplification de la procédure électronique

Sylvie Pierre-Maurice, MCF HDR, Université de Strasbourg - 14h

2. La rationalisation de l'organisation des échanges entre les parties en procédure orale

Blandine Rolland, Professeure, Université de Haute-Alsace - 14h20

B. Simplification et amélioration des conditions substantielles et procédurales de l'action de groupe (Art. 16 L. 2025-390 du 30 avr. 2025 ; D. 2025-734 du 30 juill. 2025)

Nathalie Rzepecki, MCF, Université de Strasbourg - 14h40

C. L'accélération dans l'établissement de la teneur du droit étranger

Nicolas Nord, MCF HDR, Université de Strasbourg - 15h10

D. Les limites de l'accélération par la simplification : les spécificités du droit pénal des mineurs

Magalie Nord-Wagner, MCF HDR, Université de Strasbourg - 15h30

Questions

Pause café - 15h50

III. L'accélération en procédures d'urgence : actualisation jurisprudentielle 16h10 - 17h

Sylvie Pierre-Maurice, MCF HDR, Université de Strasbourg

A. Requête

B. Référé

C. Injonction de payer